

## « LES FONDS »

Nom officiel	Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul – Province Belgique-France-Suisse
Autres dénominations	Sœurs de Saint Vincent de Paul
Statut du fonds d'archives	Archives provinciales de France
Bref historique	<p><b>En 1633</b>, la Compagnie des Filles de la Charité a été fondée par Saint Vincent de Paul et <i>Sainte</i> Louise de Marillac.</p> <p>Jusqu'en 1955, le Gouvernement était centralisé à la Maison Mère à PARIS, où se trouvent les archives internationales.</p> <p><b>En 1955</b>, la Compagnie a constitué six Provinces en France avec un Gouvernement provincial pour chacune, les « Maisons provinciales » étant situées à Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse <i>soit</i> 6 fonds d'archives).</p> <p><b>En 2001</b>, les six Provinces se sont regroupées : Lille, Paris, Rennes en « Province France-Nord » et Lyon, Marseille, Toulouse en « Province France-Sud ».</p> <p><b>Le 7 novembre 2015</b>, quatre Provinces (Belgique, France Nord, France-Sud, Suisse) se sont regroupées en « Province Belgique-France-Suisse ».</p> <p><b>En 2019</b> le Service des archives de cette Province poursuit une période de réorganisation avec 9 fonds d'archives localisés en 2 lieux.</p>
Conditions de consultation et de communication	<p><b>Toute demande doit être faite par écrit au Service des Archives</b></p> <p>Les réponses sont faites par correspondance email ou postale</p> <p>Ces archives sont privées et consultables après étude de la demande et uniquement sur rendez-vous.</p>
Dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés	<p>Nos fonds d'archives des Provinces ont été constitués à partir de 1955 lors des fermetures de maisons. Les dates extrêmes sont dépendantes de la date de fondation de la communauté locale.</p> <p>Les maisons fermées peuvent contenir des archives du XVIIème siècle à nos jours.</p>
Archives du fondateur et/ou de la fondatrice	Elles sont au Service des archives de la Maison Mère de la Congrégation de la Mission <a href="mailto:archives@cmparis.com">archives@cmparis.com</a> et de Maison Mère de la Compagnie des Filles de la Charité <a href="mailto:archiviste@cfdlc.org">archiviste@cfdlc.org</a>
Archives d'administration de la Congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité	<p>Chacun des fonds d'archives provinciales historiques et communautaires est classé suivant un plan de classement.</p> <p>Les archives du temporel sont constituées des archives de l'Economat provincial.</p> <p>Les archives relatives aux activités des Etablissements de maisons de retraite ou maisons d'enfants, qui ont été transmises à des Associations ou autres, sont très souvent restées dans ces Etablissements et ne sont donc pas dans les archives des Provinces concernées.</p>
Archives des provinces et/ou communautés « fermées »	<p>Archives de l'administration des Provinces de France</p> <p>Archives historiques et communautaires</p> <p>Archives temporelles des maisons fermées</p>
Documentation imprimées	<p>Les Journaux de la Province aux Communautés</p> <p>Les lettres circulaires des Supérieures provinciales</p> <p>Les lettres circulaires des Supérieures générales et des Supérieurs généraux</p>

Archives numériques	Documents scannés en fonction des besoins mais pas de système d'archives numériques
Archives de personnes physiques ou morales liées à l'institut	Mouvement « Jeunesse Mariale » (1966-1999)
Sous quelles formes ?	Manuscrites - dactylographiées Informatisées (sous Word – Excel – PDF - JPEG)